

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 30/11/2021 Reçu en préfecture le 30/11/2021 Affiché le ID : 039-200026573-20211124-HJSCSG20211392-DE
		En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs
15	13	0	2	0	
		Date et lieu de la séance			<i>Délibération conforme</i> <i>Le Président,</i> Raphaël PERRIN <i>Signé par :</i>
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			

PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES :

POUVOIRS : Isabelle Heurtier donne pouvoir à Jean-Daniel Maire, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 24 novembre 2021, datée du 18 novembre 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Lilian Cottet-Emard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°13/9-2

PATRIMOINE / BATIMENTS

Consultation pour la vérification annuelle des systèmes de désenfumage – choix du prestataire

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude,

Vu la consultation lancée pour la vérification et l'entretien des installation de désenfumage des bâtiments de la collectivité,

Vu les offres reçues,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **DECIDE** de retenir la société ESSEMES sis 14, rue Champeau – ZAE Cap Nord 21000 Dijon pour un montant de 787 € HT, soit 944.40 € TTC,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 02/12/2021 Reçu en préfecture le 02/12/2021 Affiché le ID : 039-200026573-20211124-HJSCSG20211393-DE
		En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs
	15	13	0	2	0
		Date et lieu de la séance			<i>Délibération conforme</i> Le Président, Raphaël PERRIN <i>Signé par :</i>
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			

PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES :

POUVOIRS : Isabelle Heurtier donne pouvoir à Jean-Daniel Maire, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 24 novembre 2021, datée du 18 novembre 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Lilian Cottet-Emard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°13/9-3

PATRIMOINE / BATIMENTS

Consultation pour la vérification annuelle des installations électriques – choix du prestataire

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude,

Vu la consultation lancée pour la vérification annuelle des installations électriques des bâtiments de la collectivité,

Vu les offres reçues,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **DECIDE** de retenir la société SOCOTEC sise Résidence Villeneuve – 70, chemin de Chaudon 39000 Lons-Le-Saunier pour un montant de 2 530 € HT soit 3 036 € TTC,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 30/11/2021 Reçu en préfecture le 30/11/2021 Affiché le ID : 039-200026573-20211124-HJSCSG20211394-DE
		En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs
15	13	0	2	0	
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			
		MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			

PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES :

POUVOIRS : Isabelle Heurtier donne pouvoir à Jean-Daniel Maire, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 24 novembre 2021, datée du 18 novembre 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Lilian Cottet-Emard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°13/9-4

PATRIMOINE / BATIMENTS

Démolition bâtiment 23, rue Carnot – Saint-Claude

Vu les statuts de la communauté de communes notamment l'article donnant compétence en matière de construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,

Vu les travaux de démolition du bâtiment 23, rue Carnot à Saint-Claude,

Vu la consultation lancée,

Vu les offres reçues,

Vu l'avis de la CAO du 17 novembre 2021,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **DECIDE** de retenir pour le lot n°1 « Désamiantage – Déplombage » la société CODEPA sise 265, Le Roxard – 88380 Arches pour un montant de 15 860 € HT soit 19 032 € TTC,
- **DECIDE** de retenir pour le lot n°2 « Démolition » la SARL SERRAND TP sise 2C, rue du Beau Site – 01590 Dortan pour un montant de 38 375 € HT soit 46 050 € TTC,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 30/11/2021
					Reçu en préfecture le 30/11/2021
					Affiché le
					ID : 039-200026573-20211124-HJSCSG202113101-DE
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> Le Président, Raphaël PERRIN <i>Signé par :</i>
15	13	0	2	0	
		Date et lieu de la séance			
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			

PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES :

POUVOIRS : Isabelle Heurtier donne pouvoir à Jean-Daniel Maire, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 24 novembre 2021, datée du 18 novembre 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Lilian Cottet-Emard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°13/10-1

TOURISME

Espaces nordiques : approbation de la convention Jeux des neiges 2022

Vu la compétence de la Communauté de communes pour la gestion du Domaine nordique,

Vu le projet de mise en œuvre par la Ville de Saint-Claude des Jeux des Neiges en mars 2022 sur les pistes de ski de fond à Lajoux,

Considérant la nécessité d'un partenariat entre la Ville de Saint-Claude, la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude et l'USEP pour la préparation des pistes et la mise à disposition de matériel,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** le projet de convention présenté,
- **AUTORISE** le Président à signer la convention pour l'organisation des Jeux des Neiges 2022 ainsi que toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Envoyé en préfecture le 30/11/2021

Reçu en préfecture le 30/11/2021

Affiché le

ID : 039-200026573-20211124-HJSCSG202113102-DE

Berger
Levrault

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE		
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents
15	13	0	2	0
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance		
		MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE		

Délibération conforme
Le Président,
Raphaël PERRIN
Signé par :



PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES :

POUVOIRS : Isabelle Heurtier donne pouvoir à Jean-Daniel Maire, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 24 novembre 2021, datée du 18 novembre 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Lilian Cottet-Emard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°13/10-2

TOURISME

Activités nordiques : modifications du plan des pistes

Vu la compétence de la Communauté de communes pour la gestion du Domaine nordique,

Vu la Commission Intercommunale de sécurité du domaine nordique des Hautes-Combes du 12 octobre 2021,

Vu la décision de :

- De passer les pistes suivantes en pistes partagées ; ski, piétons, raquettes, chiens de traîneaux

- LA PESSE – LES BOUCHOUX
 - Linéaire Terre Blanche 0.6Km en double sens
 - Boucle Terre Blanche 5Km en sens unique
 - Boucle Cernetrou 8km en sens unique
 - Boucle Chapuzieux 10km en sens unique
 - Boucle Les Roches d'Orvaz 15km en sens unique
- LES MOUSSIERES
 - Linéaire le Pré Fillet 0.8km en double sens
 - Boucle La Tourbière 2.6Km en double sens

Envoyé en préfecture le 30/11/2021

Reçu en préfecture le 30/11/2021

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 039-200026573-20211124-HJSCSG202113102-DE

- SEPTMONCEL – LES MOLUNES - LAJOUX

- Linéaire La Molune 4.2km partie non GTJ en double sens
- Linéaire Liaison le Pré Fillet 4.5km en double sens
- Linéaire Liaison Le Manon Les Granges 2.5km en double sens
- Linéaire la Combe de Laisia – La vie Neuve 2.5km en double sens
- Itinéraire piéton « la maison des Inuits » à Lajoux 1.5km en double sens

- De modifier la piste des Grand Prés en supprimant une partie de la boucle en devers afin d'avoir une piste facile

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **VALIDE** les modifications proposées ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 30/11/2021 Reçu en préfecture le 30/11/2021 Affiché le ID : 039-200026573-20211124-HJSCSG202113103-DE
		En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs
15	13	0	2	0	
		Date et lieu de la séance			<i>Délibération conforme</i> Le Président, Raphaël PERRIN <i>Signé par :</i>
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			



PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES :

POUVOIRS : Isabelle Heurtier donne pouvoir à Jean-Daniel Maire, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 24 novembre 2021, datée du 18 novembre 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Lilian Cottet-Emard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°13/10-3

TOURISME

Office de Tourisme : ESF – approbation de la convention de mise à disposition de personnel et de locaux

Vu les statuts de la collectivité, notamment l'article 7-2 relatif aux équipements touristiques,

Afin d'assurer une présence régulière et une prestation de qualité, l'ESF sollicite chaque année le bureau d'informations de l'Office de Tourisme de LAJOUX et de La PESSE pour répondre aux demandes d'informations des usagers concernant les activités de l'ESF et également assurer la communication des cours de ski, en accueil physique et téléphonique,

Considérant qu'il convient de définir les droits et devoirs de chacune des parties dans le cadre de la mise à disposition de personnel et de locaux par l'Office de Tourisme et de l'ESF,

Vu le nombre d'heures pris en charge par le personnel de l'Office de Tourisme à hauteur de 442h à raison de 18 €/heure,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** la convention proposée pour la saison hivernale 2021/2022,
- **ACTE** que l'ESF devra s'acquitter de la somme de 7 956 € pour la mise à disposition du personnel,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 30/11/2021
					Reçu en préfecture le 30/11/2021
					Affiché le
					ID : 039-200026573-20211124-HJSCSG202113121-DE
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> Le Président, Raphaël PERRIN <i>Signé par :</i>
15	13	0	2	0	
Date et lieu de la séance					
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			

PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES :

POUVOIRS : Isabelle Heurtier donne pouvoir à Jean-Daniel Maire, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 24 novembre 2021, datée du 18 novembre 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Lilian Cottet-Emard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°13/12-1

CULTURE

Musée de l'Abbaye : nouvelle billetterie AXESS - tarifs au 1^{er} décembre 2021

Vu l'article L2242-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de communes et notamment l'article 6-5-1 donnant compétences en matière d'équipements culturels,

Vu le changement de billetterie du musée à compter du 1^{er} décembre,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** les tarifs d'entrée et de la boutique du musée suivants :

TARIFS D'ENTRÉE

Envoyé en préfecture le 30/11/2021

Reçu en préfecture le 30/11/2021

Affiché le



ID : 039-200026573-20211124-HJSCSG202113121-DE

I. CATÉGORIE D'ÂGE

Bambin	Jeune	Adulte
Moins de 6 ans	De 6 à 15 ans	A partir de 16 ans

II. ABONNEMENT ANNUEL

L'abonnement annuel est valable du 01 janvier au 31 décembre de l'année de l'achat de l'abonnement.

Catégorie	Abonnement	Conditions du partenariat Musée - AmAbby
Ambassadeur AmAbby La carte comprend l'adhésion à l'association AmAbby et donne droit à 5% de réduction sur toute la boutique du musée et la gratuité des visites guidées dans le cadre des manifestations d'Amabby.	30,00 €	Le musée reverse 14,00 € à AmAbby pour chaque abonnement - règlement semestriel, en juin et en décembre

III. ABONNEMENT 4 ATELIERS VACANCES

L'abonnement est valable pour l'année en cours uniquement. Il comprend l'entrée en visite libre les jours des 4 ateliers choisis.

Catégorie	Abonnement	Conditions
Abonné 4 ateliers vacances	24,00 €	

IV. ENTRÉES ET VISITES GUIDÉES (hors scolaires, associations et centres conventionnés ; visite guidée à partir de 10 personnes)

Catégorie d'âge	Entrée en visite libre	Visite Guidée (en complément de l'entrée)	Conditions
Bambin	Gratuit	Gratuit	
Jeune	5,50 €	2,00 €	
Etudiant	5,50 €	2,00 €	Sur présentation de la carte en cours de validité
Adulte	6,50 €	2,00 €	
Groupe constitué, à partir de 10 personnes	5,50 €	2,00 €	
Ambassadeur AmAbby	Gratuit	2,00 €	Sur présentation de la carte abonnement Ambassadeur AmAbby (Obligatoire)
Personne accompagnant un Ambassadeur AmAbby	5,50 €	2,00 €	Sur présentation de la carte abonnement Ambassadeur AmAbby (Obligatoire)
Chômeur	5,00 €	2,00 €	Sur présentation d'un justificatif (Obligatoire)
Personne en situation de handicap	5,50 €	2,00 €	Sur présentation d'un justificatif (Obligatoire)
Accompagnateur d'une personne en situation de handicap	5,50 €	2,00 €	
Adulte (à partir de 12 ans) d'un groupe Ligne des Hirondelles	6,00 €	Visite guidée comprise dans l'entrée	Par conventionnement, sur présentation d'un justificatif
Enfant (- de 12 ans) d'un groupe Ligne des Hirondelles	Gratuit	Gratuit	Par conventionnement, sur présentation d'un justificatif
Pass Malin	5,00 €	2,00 €	Deux entrées adultes au tarif réduit de 10,00 €, sur présentation de la page du Musée non encore tamponnée dans le carnet Pass'Malin 2020
Pass JuraMusées 2 ^{ème} à 4 ^{ème} visite	6,00 €	2,00 €	Sur présentation du Pass JuraMusées (Obligatoire)
Pass JuraMusées 5 ^{ème} visite	Gratuit	2,00 €	Sur présentation du Pass JuraMusées (Obligatoire)
Pass découverte régional	Gratuit	2,00 €	Visiteur pass entre gratuitement pour les visites libres, le musée refacture 50% du tarif plein au CRT via OPTIPASS pour chaque entrée (facturation trimestrielle)
Pass Culture	Gratuit	2,00 €	Visiteur pass entre gratuitement pour les visites libres, le musée refacture à la structure gestionnaire du pass Culture, la SAS Pass Culture
Carte Jura Ambassadeur	Gratuit	2,00 €	Entrée gratuite une fois par an pour deux personnes sur présentation d'une carte Ambassadeur et inscription du n° de la carte et du nom de l'Ambassadeur dans le tableau fourni par Jura Tourisme.

Comité œuvres sociales St-Claude	5,50 €	2,00 €	Sur présentation d'un justificatif (Obligatoire)
Maison des Artistes	Gratuit	2,00 €	Sur présentation d'un justificatif (Obligatoire)
Professionnel des musées porteur de la carte de membre de l'ICOM	Gratuit	2,00 €	Sur présentation de la carte en cours de validité (Obligatoire)
Carte Avantages jeunes offre découverte	Gratuit	2,00 €	Sur du coupon détaché du livret
Carte Avantages jeunes avantage permanent	5,50 €	2,00 €	Sur présentation de la carte ou de la e-carte
Evénements nationaux (Nuit des musées, JEP, JEA, w-end Telerama)	Gratuit	Gratuit	
Entrées professionnelles	Gratuit	Gratuit	Noms donnés par la direction (document daté et signé)
PASS FAMILLE (18,50 €) : Entrée en visite libre offerte à partir de la 4 ^{ème} personne pour une famille comportant au moins 2 tarifs adultes et 1 tarif jeune. La gratuité s'applique uniquement aux jeunes de moins de 16 ans et dans la limite de 4 enfants par famille. Visite guidée à 2 € par personne.			

V. SCOLAIRES, HORS TEMPS SCOLAIRE, PARTENAIRES ET CENTRES CONVENTIONNÉS

Catégorie d'âge	Entrée en visite libre	Entrée + Visite Guidée	Entrée + Atelier pour groupe constitué	Entrée + Atelier + Visite Guidée pour groupe constitué	"1h une œuvre" (hors les murs) pour groupe constitué
Scolaires/associations du <u>territoire de la Communauté de communes</u>	Gratuit	2,00 €	2,00 €	4,00 €	Gratuit pour la première séance, ensuite 2,00 €
Scolaires/associations <u>Hors territoire de la Communauté de communes</u>	2,00 €	4,00 €	4,00 €	6,00 €	2,00 € pour la première séance, ensuite 4,00 €
Accompagnateurs d'un groupe	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Institutions et associations conventionnées œuvrant dans le domaine culturel, du handicap et du social (publics empêchés) du <u>territoire de la Communauté de communes</u>	Gratuit	Forfait 20 €	Forfait 20 €	Forfait 25 €	Gratuit première séance, ensuite 2,00 €
Institutions et associations conventionnées œuvrant dans le domaine culturel, du handicap et du social (publics empêchés) <u>Hors territoire de la Communauté de communes</u>	2,00 €	Forfait 25 €	Forfait 25 €	Forfait 30 €	2,00 € pour la première séance, ensuite 4,00 €
Suivi des projets pédagogiques (accompagnement dans le cadre de projets éducation artistique subventionnés)		Gratuit	Gratuit		
Adulte d'un centre de vacances conventionné, en individuel	5,00 €	7,00 €			
Jeune d'un centre de vacances conventionné, en individuel	4,00 €	6,00 €			
Groupe constitué, à partir de 10 personnes, d'un centre de vacances conventionné	6,00 €	8,00 €	8,00 €	10,00 €	

VI. STAGES ET ATELIERS VACANCES POUR INDIVIDUELS (hors scolaires, associations et centres conventionnés)

Catégorie d'âge	Entrée + Atelier thématique	Entrée + Stage art 1 jour	Entrée + Stage art 2 jours	Entrée + Stage art 4 jours	Entrée + Atelier Contrat territorial
Bambin + accompagnateur	6,00 €				Gratuit
Jeune	6,00 €	50,00 €	90,00 €	150,00 €	Gratuit
Adulte	8,50 €	75,00 €	130,00 €	250,00 €	Gratuit

VII. **ÉVÉNEMENTS**

Catégorie d'âge	Entrée + Événement avec un Prestataire extérieur	Entrée + Événement réalisé en interne	Entrée + Anniversaire au Musée (Limité à 10 enfants)	Entrée + atelier et/ou événement subventionné du type « C'est mon patrimoine »	Entrée + Événement AmAbby
Bambin	6,00 € (gratuit quand l'événement s'adresse uniquement à des jeunes ou adultes)	6,00 € (gratuit quand l'événement s'adresse uniquement à des jeunes ou adultes)	10,00 €	Gratuit	
Jeune	6,00 €	6,00 €	10,00 €	2,00 €	6,00 € (3,00 € reversés à AmAbby)
Adulte	12,00 €	10,00 €	Gratuit	2,00 €	8,00 € (4,00 € reversés à AmAbby)
Ambassadeur AmAbby	6,00 €	6,00 €		2,00 €	4,00 € (2,00 € reversés à AmAbby)
Personne accompagnant un Ambassadeur AmAbby	3,00 €	3,00 €		2,00 €	6,00 € (3,00 € reversés à AmAbby)

TARIFS DE LA BOUTIQUE

CATEGORIE DE PRODUITS	PRIX DE VENTE TTC
DEPOT VENTE	
Association Amabby	
Marque-page Bardone ou Genis, dépôt-vente AmAbby	1,00 €
Magnet Bardone, Genis, Archéo ou Bonnard, dépôt-vente AmAbby	4,00 €
Institut Gustave Courbet	
Courbet en privé (Correspondance de Gustave Courbet) - coédition Institut Courbet & Sekoya, 2019	39,00 €
Courbet Calendrier caricatures 2021 - éd. Institut Courbet et le Conseil départemental du Doubs / Musée Courbet	7,00 €
Courbet ouvrage Les graveurs de Courbet - éd. Institut Gustave Courbet	10,00 €
Courbet Mallette pédagogique "Courbet, au tableau ! Gustave et son œuvre à l'usage des 6/11 ans" - éd. IGC	8,00 €
Bulletin hors-série N°122 Jean-Jacques Fernier, Courbet passionné / In memoriam J-J Fernier (1931-2020)	15,00 €
Carte postale Courbet format classique	1,10 €
Carte postale Courbet grand format	2,00 €
Divers	
Etiévant Alain – Ombre et lumière - catalogue, dépôt-vente de l'artiste	13,00 €
Kroichvili Agnan – ce qui reste d'humanité - les Amis d'Agnan Kroichvili, cop. 2013 - dépôt-vente de l'artiste	35,00 €
Basset Pierre – Les Insoumis de l'art moderne ; La Jeune Peinture, Paris 1948-1958 - dépôt-vente de P. Basset	100,00 €
Brun Gustave, éd. Musée BA de Dole, 1999 - catalogue, dépôt-vente de l'Association des Amis du Musée de Dole	15,00 €

PAPETERIE	
Carte postale simple, hors dépôt-vente	1,50 €
Carte postale Bardone – Le Verger à Vaux (carte beaux-arts papier brillant)	3,50 €
Carte postale Bardone – Arlequin (carte beaux-arts grand format)	10,00 €
Carte de vœux Genis - nat. morte style japonais	2,50 €
Carte postale Elzéard J.L. – La rivière panorama (carte-dépliant, en deux volets)	2,00 €
Affiche format supérieur à A3 de promotion d'une exposition	3,00 €
Affiches de promotion d'une exposition	1,00 €
Affiche beaux-arts liée à une exposition, hors beau papier épais	6,00 €
Affiches Bardone ou Genis sur papier Canson	20,00 €
Carnet à dessin A5 (visuel Bardone ou Genis)	9,50 €
Marque-page Lesieur	1,00 €
Pack dessin Bardone ou Genis (crayon logo musée, gomme logo musée, carnet)	12,00 €

AUTRES PRODUITS BOUTIQUE	
Gomme logo étoile musée	1,00 €
Crayon logo étoile musée	2,00 €
Crayon de couleur - écorce	2,00 €
Récrééakit (kit de découverte de la peinture à la tempera à l'œuf)	20,00 €
Puzzle tableau Francisco Borès	17,00 €
Sac coton bio logo musée	6,00 €
Parapluie Canne – maison Vaux – Tableau Bardone	65,00 €
Parapluie Compact – maison Vaux – Tableau Bonnard	45,00 €
DVD Paroles de peintres (Guy Bardone et René Genis)	15,00 €
DVD Rebeyrolle ou le journal d'un peintre, film de Gérard Rondeau	19,00 €
Masque tissus	2,00 €

ESTAMPES	
Sérigraphie Françoise Pétróvitch - Rougir (grand format) - même visuel que l'affiche de l'exposition de 2012	1 200,00 €
Album de 8 lithographies de Bardone "Mon Jura, les yeux, le cœur" : le coffret complet	850,00 €
Album de Bardone "Mon Jura, les yeux, le cœur" fragmenté : une seule lithographie extraite du coffret	106,25 €
Lithographie dimension carte – noir et blanc "La volière"	20,00 €
Lithographie Bardone ou Genis de petite dimension (30 x 45 cm et moins)	50,00 €
Lithographie Bardone ou Genis de dimension moyenne (45 x 55 cm environ)	110,00 €
Lithographie Bardone ou Genis de grande dimension (50 x 60 cm et plus)	160,00 €
Album de 6 lithographies de Genis "Avec les mains la mer" - 32 x 80 cm	120,00 €
Pochette pour lithographies – Carton à dessins – petite taille	3,00 €
Pochette pour lithographies – Carton à dessins – moyenne taille	6,00 €
Pochette pour lithographies – Carton à dessins – format A1	8,00 €

EDITIONS	
Petit Jacques, Noirs & couleurs sur papier - J.Do Bentzinger Editeur	22,00 €
Petit Jacques, Éditions Scriptoria, 2016	29,00 €
Bertrand J. C. – Bentzinger édition	24,00 €
Mayet, aquarelles et dessins – Bentzinger édition	24,00 €
Mayet, peintures – Bentzinger édition - catalogue	24,00 €
Bardone à Chenonceau, par Jean-Michel Nectoux - catalogue	35,00 €
Bardone par Jean Bouret, Éditions Ides et Calendes, Neuchâtel, 1976	35,00 €
Bardone, lithographies par Roger Passeron, Éditions Ides et Calendes, 1986	25,00 €
Bardone, lithographies par Roger Passeron - catalogue édition de luxe contenant une lithographie originale	65,00 €
Bardone par George Besson – Eds P. Cailler, coll. "Peintres et sculpteurs d'hier et d'aujourd'hui", Genève, 1970	18,00 €
Bardone Aquarelles par Jean-Michel Nectoux, éditions Olbia, 2000	40,00 €
Genis, Les natures mortes de René Genis par Nectoux J-Michel, éd. Ides Et Calendes, 1985	39,00 €
Genis, catalogue Hommage à René Genis, éd. Musée de l'abbaye, 2008	20,00 €
Truphémus – Galerie Claude Bernard, édition 2006	15,00 €
Truphémus – Galerie Claude Bernard, édition 2009	15,00 €
Truphémus – Galerie Claude Bernard, édition 2013	15,00 €
Lesieur Pierre, peintures et dessins, collection la mémoire de l'œil, 2004	30,00 €
Lesieur Pierre, dessins, collection la mémoire de l'œil, 2005	15,00 €
Rebeyrolle ou le journal d'un peintre - Éditions des Équateurs 2012	19,00 €
Rebeyrolle – Vivant ! 60 ans d'une œuvre essentielle	27,00 €
Rebeyrolle - Plongez dans la peinture, exposition 2005, cat. 10ème anniversaire de l'Espace P. Rebeyrolle	21,00 €
Rebeyrolle et la Jeune peinture - édition Silvana Editoriale, 2016	30,00 €
Livret archéo musée de l'Abbaye, édition musée de l'abbaye, 2017	3,00 €
Le petit Bonnard Kate'Art Editions (éd. Jeunesse)	10,00 €
Le petit Chagall Kate'Art Editions (éd. Jeunesse)	10,00 €
Le petit Picasso Kate'Art Editions (éd. Jeunesse)	10,00 €
Semaine n°192, revue hebdomadaire pour l'art contemporain, expo Traversées du paysage, éd. Analogues, 2009	4,00 €
Soletti Pierre - & Caetera, livre d'artiste, 2013	10,00 €
Elzéard J. L., Reconnaissance de la rivière, ouvrage collectif, Ed. Analogues, 2009	27,00 €
Marlot Rémy, photographies, Édition Analogues, 2009	26,00 €
Gehin Thierry – Le Balcon	20,00 €
M. Chat – Thoma Vuille - Ed. Alternatives - catalogue	27,00 €
Les peintres de la Réalité poétique, Editions Grand Sud, 2011	28,00 €
Vuillermet Maryse, George Besson - vendeur de pipes, ami des grands peintres - éd. Cabedita, 2012 - ouvrage	18,00 €
Franche-Comté et Premier art roman, édition musée de l'abbaye, 2009	20,00 €
Cahier de l'Abbaye 1 - Auguste Pointelin les dessins, édition musée de l'abbaye, 2010	15,00 €
Cahier de l'abbaye 2 - Les peintres de la Réalité poétique, édition musée de l'abbaye, 2012	6,00 €
Cahier de l'abbaye 3 – Seconde donation, édition musée de l'abbaye, 2013	6,00 €
Cahier de l'abbaye 4 – Dessine-moi une collection, édition musée de l'abbaye, 2014	6,00 €
Cahier de l'abbaye 5 – Scenes / Bertrand, édition musée de l'abbaye, 2017	6,00 €
Cahier de l'abbaye 6 double – 10 ans du musée, édition musée de l'abbaye, 2018	12,00 €
Cahier de l'abbaye 7 – Courbet, la colonne Vendôme et la Commune, édition musée de l'abbaye, 2021	12,00 €
Courbet Catalogue Courbet contemporain, édition musée de l'abbaye, 2011	8,50 €
Besson – Itinéraire d'un passeur d'art - Éditions Somogy, Éditions d'Art, 2012	29,90 €
Pétrovitch Françoise - éd. Sémiose, 2014	50,00 €
Truphémus Jacques, tous les blancs possibles, édition musée de l'abbaye, 2014	30,00 €
Lesieur Pierre, Fenêtres et ouvertures, éd. Silvana Editoriale, 2015	30,00 €
Vuillard – Roussel, Intimités en plein air, éd. Silvana Editoriale, 2017	30,00 €
Guide du musée de l'Abbaye, éd. Silvana Editoriale, 2017	30,00 €
Bourgeat Lilian Catalogue Grandeur nature, édition musée de l'abbaye, 2020	20,00 €
Courbet Gustave, l'école de la nature - éd. Silvana Editoriale, 2021	28,00 €

Envoyé en préfecture le 30/11/2021

Reçu en préfecture le 30/11/2021

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 039-200026573-20211124-HJSCSG202113121-DE

FRAIS DE PORT VERS LA FRANCE	
Frais de port Lettre suivie de 1g à 20g	1,50 €
Frais de port Lettre suivie de 21g à 50g	2,00 €
Frais de port Lettre suivie de 51g à 100g	3,00 €
Frais de port Lettre suivie de 101g à 250g	4,50 €
Frais de port Lettre suivie de 251g à 500g	6,00 €
Frais de port Lettre suivie de 501g à 1kg	7,00 €
Frais de port Colissimo de 1g à 250g	5,00 €
Frais de port Colissimo de 251g à 500g	6,50 €
Frais de port Colissimo de 501g à 750g	7,40 €
Frais de port Colissimo de 751g à 1kg	8,00 €
Frais de port Colissimo de 1,01kg à 2kg	9,00 €
Frais de port Colissimo de 2,01kg à 5kg	14,00 €
Frais de port Colissimo de 5,01kg à 10kg	22,00 €

- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 30/11/2021 Reçu en préfecture le 30/11/2021 Affiché le ID : 039-200026573-20211124-HJSCSG202113122-DE
		En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs
15	13	0	2	0	
		Date et lieu de la séance			<i>Délibération conforme</i> Le Président, Raphaël PERRIN <i>Signé par :</i>
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			

PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES :

POUVOIRS : Isabelle Heurtier donne pouvoir à Jean-Daniel Maire, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 24 novembre 2021, datée du 18 novembre 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Lilian Cottet-Emard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°13/12-2

CULTURE

Musée de l'Abbaye : contrat de maintenance LIVDEO - Médiation numérique

Vu l'article L2242-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de communes et notamment l'article 6-5-1 donnant compétences en matière d'équipements culturels,

Vu la maintenance des équipements numériques du musée,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** le contrat de maintenance de la société LIVDEO pour un montant de 6 288 € TTC pour une durée de 1 an, renouvellement par tacite reconduction ne pouvant excéder 3 ans,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 30/11/2021 Reçu en préfecture le 30/11/2021 Affiché le ID : 039-200026573-20211124-HJSCSG202113131-DE
		En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs
	15	13	0	2	0
Date et lieu de la séance					
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			
<i>Délibération conforme</i> Le Président, Raphaël PERRIN <i>Signé par :</i>					
					

PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES :

POUVOIRS : Isabelle Heurtier donne pouvoir à Jean-Daniel Maire, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 24 novembre 2021, datée du 18 novembre 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Lilian Cottet-Emard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°13/13-1

COMMUNICATION

Cession de droits photographiques : approbation de la convention avec Sophie Balaska et Eric Magnenet

Vu les statuts de la communauté de communes concernant les équipements touristiques,

Vu la proposition de Mme Sophie Balaska et de M. Eric Magnenet de céder gratuitement à la collectivité des photographies touristiques du territoire afin de valoriser la destination en échange de visibilité sur des supports papiers & numériques,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** cette proposition,
- **APPROUVE** la convention proposée,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 30/11/2021 Reçu en préfecture le 30/11/2021 Affiché le ID : 039-200026573-20211124-HJSCSG202113132-DE
		En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs
15	13	0	2	0	
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			
		MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			

PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES :

POUVOIRS : Isabelle Heurtier donne pouvoir à Jean-Daniel Maire, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 24 novembre 2021, datée du 18 novembre 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Lilian Cottet-Emard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°13/13-2

COMMUNICATION

Ambassadeurs HJSC : offres de remerciements

Vu les statuts de la communauté de communes concernant les équipements touristiques,

Chaque année, des photographes amateurs, influents sur les réseaux sociaux, cèdent gratuitement à la collectivité du contenu multimédias (photos & vidéos) de qualité. Ils sont ambassadeurs du territoire et participent activement à sa promotion sur la toile,

Afin de les fidéliser et les encourager, une offre de remerciement est envisagée. Il est proposé de les remercier pour leur don de photographies et leur communication, sous forme de bons cadeaux à valoir sur des prestations du territoire. (Exemple : Entrée au musée, balade en chien de traîneau, chèque KDO Achetez à Saint-Claude...),

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **VALIDE** cette proposition,

- **APPROUVE** les tranches tarifaires proposées comme suit :

- Entre 1 et 15 photos : prestation jusqu'à 15 €
- Entre 16 et 40 photos : prestation jusqu'à 40 €
- Entre 41 et 65 photos : prestation jusqu'à 70 €
- Entre 65 et 90 photos : prestation jusqu'à 90 €
- Plus de 90 photos : prestation jusqu'à 140 €

- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Envoyé en préfecture le 30/11/2021

Reçu en préfecture le 30/11/2021

Affiché le



ID : 039-200026573-20211124-HJSCSG202113132-DE

Le montant de l'adhésion		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 30/11/2021	
MEMBRES					Reçu en préfecture le 30/11/2021	
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> Le Président, Raphaël PERRIN <i>Signé par :</i> 	
15	13	0	2	0		
Date et lieu de la séance						
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE				

PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES :

POUVOIRS : Isabelle Heurtier donne pouvoir à Jean-Daniel Maire, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 24 novembre 2021, datée du 18 novembre 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Lilian Cottet-Emard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°13/3-1

ADMINISTRATION GENERALE

ASCOMADE : adhésion

L'ASCOMADE est un réseau de collectivités territoriales : groupements de communes quelle que soit leur taille et commune de plus de 5 000 habitants. Régie par la loi de 1901, cette association est à but non lucratif et d'intérêt général. Depuis 1987, elle œuvre pour un triple objectif :

- Favoriser l'échange d'informations et d'expériences,
- Conseiller les collectivités sur des aspects techniques, réglementaires et méthodologiques,
- Réaliser des actions communes permettant aux collectivités membres de gagner en efficacité

Elle travaille sur les domaines suivants :

- Prévention et gestion des déchets ménagers,
- Gestion de l'eau potable et de l'assainissement

En proposant à ses membres, une veille technique et réglementaire, des groupes d'échanges, des sessions d'information et d'échanges, des visites, des outils d'aides à la décision ou encore la conduite d'opérations pilotes mutualisées.

Fort de sa connaissance des acteurs de terrain et de son contact permanent avec les élus et services de ses adhérents, l'ASCOMADE propose aussi un accompagnement opérationnel dans l'exercice quotidien de leurs missions.

Le montant de l'adhésion est défini en fonction :

- De la population totale INSEE en vigueur,
- De l'appartenance à une collectivité déjà adhérente à l'ASCOMADE pour une même famille de domaines (déchets ou eau), qui l'exonérerait de la part fixe,
- Du nombre de domaines choisis,
- De la date d'adhésion (après le 30 juin, la cotisation est divisée par 2)

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** l'adhésion à l'ASCOMADE à compter du 01/01/2022, et pour le domaine suivant :
 - o Assainissement
- **ACCEPTE** de s'acquitter de la cotisation annuelle d'un montant de 660 € pour 2022,
- **DESIGNE** Mme Anne-Christine DONZE en tant que titulaire au sein de l'organisme,
- **DESIGNE** M. Jean-François DEMARCHI en tant que suppléant au sein de l'organisme,
- **AUTORISE** le Président à signer la convention et toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Envoyé en préfecture le 30/11/2021

Reçu en préfecture le 30/11/2021

Affiché le

ID : 039-200026573-20211124-HJSCSG20211341-DE

Berger
Levrault

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE		
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents
15	13	0	2	0
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance		
		MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE		

Délibération conforme
Le Président,
Raphaël PERRIN
Signé par :



PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES :

POUVOIRS : Isabelle Heurtier donne pouvoir à Jean-Daniel Maire, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 24 novembre 2021, datée du 18 novembre 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Lilian Cottet-Emard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°13/4-1

PERSONNEL

COS : convention générale de partenariat

Vu le code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant sur les dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la délibération de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude du 22 juin 2011 actant l'adhésion au Comité des Œuvres Sociales du personnel communal du Haut-Jura,

Vu la délibération du 17 septembre 1998 du conseil municipal de la ville de Saint-Claude autorisant le maire à signer 3 conventions, l'une traitant des conditions générales, l'autre du personnel et la troisième des meubles et immeubles,

Compte-tenu des évolutions intervenues depuis 1998, tant au niveau des parties à la présente convention, la Communauté de Communes étant concernée qu'au niveau des conditions matérielles, humaines et financières, la présente convention a vocation à se substituer à celles signées précédemment,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

Envoyé en préfecture le 30/11/2021

Reçu en préfecture le 30/11/2021

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 039-200026573-20211124-HJSCSG20211341-DE

- **APPROUVE** la convention proposée fixant le cadre du soutien apporté par la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude,
- **AUTORISE** le Président à signer la convention et toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 02/12/2021 Reçu en préfecture le 02/12/2021 Affiché le ID : 039-200026573-20211124-HJSCSG20211351-DE
		En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs
15	13	0	2	0	
		Date et lieu de la séance			<i>Délibération conforme</i> Le Président, Raphaël PERRIN <i>Signé par :</i>
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			

PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES :

POUVOIRS : Isabelle Heurtier donne pouvoir à Jean-Daniel Maire, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 24 novembre 2021, datée du 18 novembre 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Lilian Cottet-Emard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°13/5-1

FINANCES

Animations du territoire : demandes de subvention

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude et plus particulièrement l'article 7-7 « Soutien, partenariats et participation financières aux associations sportives, culturelles et touristiques de rayonnement intercommunal, et ce avec d'autres collectivités et associations »,

Vu la demande des associations,

Considérant le rayonnement intercommunal de la manifestation portée par cette association,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **DECIDE** d'attribuer les subventions au titre de l'animation du territoire suivantes :

- o Les Belles Combes : 750 €
- o Haut-Jura Ski : 2 000 €

- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 02/12/2021 Reçu en préfecture le 02/12/2021 Affiché le ID : 039-200026573-20211124-HJSCSG20211352-DE
		En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs
15	13	0	2	0	
		Date et lieu de la séance			<i>Délibération conforme</i> Le Président, Raphaël PERRIN <i>Signé par :</i>
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			



PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES :

POUVOIRS : Isabelle Heurtier donne pouvoir à Jean-Daniel Maire, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 24 novembre 2021, datée du 18 novembre 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Lilian Cottet-Emard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°13/5-2

FINANCES

ASF : approbation de la convention de déneigement du parking par la commune de Ravilloles

Vu la compétence de la communauté de communes en matière de tourisme,

Vu la délibération de la commune de Ravilloles du 25 octobre 2016 fixant les tarifs de déneigement,

Vu la proposition de convention pour le déneigement du parking de l'Atelier des Savoir Faire,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **AUTORISE** le Président à signer la convention ayant pour objet le déneigement du parking de l'ASF aux conditions suivantes :
 - Déneigement avec tracteur : 100 € / heure
 - Majoration week-end et jour férié : 25 € / heure
 - Coût main d'œuvre de l'employé communal : 50 € / heure
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 30/11/2021 Reçu en préfecture le 30/11/2021 Affiché le ID : 039-200026573-20211124-HJSCSG20211353-DE
		En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs
15	13	0	2	0	
		Date et lieu de la séance			<i>Délibération conforme</i> <i>Le Président,</i> Raphaël PERRIN <i>Signé par :</i>
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			

PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES :

POUVOIRS : Isabelle Heurtier donne pouvoir à Jean-Daniel Maire, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 24 novembre 2021, datée du 18 novembre 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Lilian Cottet-Emard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°13/5-3

FINANCES

La Maison Pour Tous : garanties d'emprunts – Lavans-Lès-Saint-Claude

Vu les statuts de la collectivité, notamment l'article 6-2 « politique du logement et équipements touristiques »

Vu l'article L 5111-4 et les articles L5214-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 2298 du Code civil,

Vu le courrier de La Maison Pour Tous demandant un accord de principe de garantie concernant la réhabilitation thermique de 10 logements situés 218, rue du Moralet à Lavans-Lès-Saint-Claude,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** l'accord de principe relatif à l'opération citée ci-dessous,
- **ACTE** que les modalités des prêts seront transmises ultérieurement,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Envoyé en préfecture le 30/11/2021

Reçu en préfecture le 30/11/2021

Affiché le

ID : 039-200026573-20211124-HJSCSG20211361-DE

Berger
Levrault

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE		
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents
15	13	0	2	0
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance		
		MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE		

Délibération conforme
Le Président,
Raphaël PERRIN
Signé par :



PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES :

POUVOIRS : Isabelle Heurtier donne pouvoir à Jean-Daniel Maire, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 24 novembre 2021, datée du 18 novembre 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Lilian Cottet-Emard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°13/6-1

ECONOMIE

Plan de soutien aux forces vives jurassiennes - Volet intercommunal : demande de la commune de Saint-Claude

Vu les statuts de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude et plus particulièrement l'article 5-2 « Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L4251-17 ; Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciale d'intérêt communautaire ; Promotion du tourisme dont la création d'Office de Tourisme »,

Vu l'encadrement temporaire des mesures d'aide d'État visant à soutenir l'économie dans le contexte actuel de la flambée de COVID-19 du 20/03/2020 (Journal officiel de l'Union européenne / 2020/C91 / 01),

Vu l'ordonnance n° 2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de COVID-19,

Vu le plan départemental voté en assemblée plénière du 6 juillet 2020 permettant d'apporter son soutien aux forces vives du territoire pour leur permettre de reprendre leur activité et abonder plus sereinement les semaines à venir,

Ce plan comporte notamment un volet appelé Dotation de Solidarité des Territoires (DST) Relance dans lequel la participation des Communautés de Communes est demandé,

Vu la délibération n° 2/6-4 du 29 juillet 2020 relative à l'adhésion de la Communauté de Commune au plan de relance départemental des forces vives,

Vu la sollicitation de la commune de Saint-Claude le 07 septembre 2020, pour des travaux de rénovation des toilettes publiques rue Gambetta pour un montant de 33 320 €,

Vu la délibération n° 4/6-3-7 du 16 décembre 2020 accordant une subvention de 8 330 € à la commune de Saint-Claude,

Vu le coût réel des travaux s'élevant à 64 019.31 €,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **ACCORDE** une subvention à hauteur de 20.62 %, soit 13 200 €,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 01/12/2021
					Reçu en préfecture le 01/12/2021
					Affiché le
					ID : 039-200026573-20211124-HJSCSG20211371B-DE
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>Le Président,</i> Raphaël PERRIN <i>Signé par :</i>
15	13	0	2	0	
Date et lieu de la séance					
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			 

PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES :

POUVOIRS : Isabelle Heurtier donne pouvoir à Jean-Daniel Maire, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 24 novembre 2021, datée du 18 novembre 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Lilian Cottet-Emard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°13/7-1

LOGEMENT / HABITAT / AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE / ADS

Lotissement Le Monceau – Villard-Saint-Sauveur : vente d'une parcelle de terrain à bâtir

Vu la compétence en matière de politique du logement et du cadre de vie de la Communauté de Communes,

Vu les lots encore disponibles au lotissement « Le Monceau » à Villard-Saint-Sauveur,

Vu la demande de M. et Mme MULLER David et Virginie d'acquérir le lot n°1 cadastrée AI n°358 d'une surface de 8 a 63 ca,

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 7 décembre 2016 fixant le prix de chaque parcelle,

Vu l'avis des domaines délivré le 5 novembre 2021,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **AUTORISE** la vente de la parcelle n°1 cadastrée AI n°358 d'une surface de 8 a 63 ca située à Villard-Saint-Sauveur, lotissement « Le Monceau », moyennant le prix de 43 150 € TVA sur la marge incluse, au profit de M. et Mme MULLER David et Virginie,
- **RAPPELLE** l'obligation d'achever la construction dans un délai de 2 ans à compter de la signature de cession,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 30/11/2021
					Reçu en préfecture le 30/11/2021
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Affiché le
15	13	0	2	0	ID : 039-200026573-20211124-HJSCSG20211372-DE
		Date et lieu de la séance			<i>Délibération conforme</i> <i>Le Président,</i> Raphaël PERRIN <i>Signé par :</i>
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			

PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES :

POUVOIRS : Isabelle Heurtier donne pouvoir à Jean-Daniel Maire, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 24 novembre 2021, datée du 18 novembre 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Lilian Cottet-Emard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°13/7-2

LOGEMENT / HABITAT / AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE / ADS

ZA de Planchamp - Projet Andrey : traitement des EP des voiries existantes

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude et plus particulièrement l'article 5-2 Action de développement économique dans les conditions prévues à l'article L 4251-17 ; Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; Promotion du tourisme dont la création d'Office de Tourisme.

Vu la proposition de l'entreprise la société Urban 3A,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **VALIDE** la proposition de la société Urban 3A d'un montant de 8 000 € HT,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 30/11/2021
					Reçu en préfecture le 30/11/2021
					Affiché le
					ID : 039-200026573-20211124-HJSCSG20211373-DE
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>Le Président,</i> Raphaël PERRIN <i>Signé par :</i>
15	13	0	2	0	
		Date et lieu de la séance			 
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			

PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES :

POUVOIRS : Isabelle Heurtier donne pouvoir à Jean-Daniel Maire, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 24 novembre 2021, datée du 18 novembre 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Lilian Cottet-Emard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°13/7-3

LOGEMENT / HABITAT / AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE / ADS

ZA de Planchamp - Projet Andrey - Réalisation de la plateforme

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude et plus particulièrement l'article 5-2 Action de développement économique dans les conditions prévues à l'article L 4251-17 ; Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; Promotion du tourisme dont la création d'Office de Tourisme.

Vu la proposition de l'entreprise la société Urban 3A,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **VALIDE** la proposition de la société Urban 3A d'un montant de 45 000 € HT,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE		
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents
15	13	0	2	0
Date et lieu de la séance				
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE		

Envoyé en préfecture le 30/11/2021
 Reçu en préfecture le 30/11/2021
 Affiché le Berger
Levrault
 ID : 039-200026573-20211124-HJSCSG20211374-DE

Délibération conforme
Le Président,
Raphaël PERRIN
Signé par :



PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES :

POUVOIRS : Isabelle Heurtier donne pouvoir à Jean-Daniel Maire, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 24 novembre 2021, datée du 18 novembre 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Lilian Cottet-Emard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°13/7-4

LOGEMENT / HABITAT / AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE / ADS

Transports publics urbains : approbation de l'acte d'engagement – Ville de St-Claude

Vu La délibération relative à la prise de compétence Mobilités,

Vu l'acte d'engagement transmis par la ville de Saint-Claude avec la SPL Bourgogne Franche-Comté,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **CONFIRME** la contractualisation avec la SPL Mobilités pour la période du 01/11/2021 au 30/05/2022 pour un montant de 286 200 € HT,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 30/11/2021
					Reçu en préfecture le 30/11/2021
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Affiché le
15	13	0	2	0	ID : 039-200026573-20211124-HJSCSG20211375-DE
		Date et lieu de la séance			<i>Délibération conforme Le Président, Raphaël PERRIN Signé par :</i>
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			

PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES :

POUVOIRS : Isabelle Heurtier donne pouvoir à Jean-Daniel Maire, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 24 novembre 2021, datée du 18 novembre 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Lilian Cottet-Emard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°13/7-5

LOGEMENT / HABITAT / AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE / ADS

Commune de Chassal-Molinges : vente d'un terrain à bâtir

Vu la compétence en matière de politique du logement et du cadre de vie de la Communauté de communes,

Vu les délibérations des conseils communautaires du 7 décembre 2016 fixant les prix des parcelles viabilisées et donnant délégation au bureau pour la cession des parcelles,

Vu la délibération du bureau communautaire n°6/7-2-2 du 17 février 2021 relative à la vente d'une parcelle à M. DE GOIS FERREIRA,

Considérant que M. DE GOIS FERREIRA s'est rétracté,

Vu la demande d'acquisition de la parcelle par M. et Mme Onur KARADAG,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **ANNULE et REMPLACE** la délibération du bureau communautaire n°6/7-2-2 du 17 février 2021 relative à la vente d'une parcelle à M. DE GOIS FERREIRA,

Envoyé en préfecture le 30/11/2021

Reçu en préfecture le 30/11/2021

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 039-200026573-20211124-HJSCSG20211375-DE

- **AUTORISE** la vente de la parcelle n°2 cadastrée sous le n°883 de la section D d'une superficie de 323m² (désignée sur le plan cadastral sous le n° 2a) et la parcelle attenante cadastrée sous le n°884 de la section D d'une superficie de 656m² (désignée sur le plan cadastral sous le n° 1b) au profit de M. et Mme Onur KARADAG, moyennant le prix de 46.502,50 € TVA sur la marge incluse,
- **AUTORISE** le Président à signer le compromis de vente puis l'acte de vente et toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 30/11/2021
					Reçu en préfecture le 30/11/2021
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Affiché le
15	13	0	2	0	ID : 039-200026573-20211124-HJSCSG20211391-DE
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			<i>Délibération conforme</i> <i>Le Président,</i> Raphaël PERRIN <i>Signé par :</i>
		MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			

PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog

EXCUSES :

POUVOIRS : Isabelle Heurtier donne pouvoir à Jean-Daniel Maire, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 24 novembre 2021, datée du 18 novembre 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Lilian Cottet-Emard se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°13/9-1

PATRIMOINE / BATIMENTS

Consultation pour la vérification annuelle des extincteurs et l'achat de moyens de secours – choix du prestataire

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude,

Vu la consultation lancée pour la maintenance, fourniture et vérification périodique des extincteurs ainsi que l'acquisition de matériels de secours pour les bâtiments de la collectivité,

Vu les offres reçues,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **DECIDE** de retenir la société DESAUTEL sis 2, rue Robert SCHUMAN – ZI des Grands Vaubrenots 25410 Saint-Vit pour un montant de 934 € HT, soit 1 120.80 € TTC,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.